

# INSPECTEUR/TRICE DU RECOUVREMENT

Code de la fiche : 0204

## » PRÉSENTATION

---

### > APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Inspecteur/trice d'*Urssaf*,  
Inspecteur/trice travail dissimulé

### > FINALITE

Contribuer par le contrôle et le conseil aux entreprises : à la sécurité du financement du système de la Sécurité sociale - à la préservation des droits sociaux des salariés - à la garantie d'une réelle concurrence entre les entreprises au regard du paiement des cotisations sociales

### > PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Dirigeants d'entreprises  
Experts conseils internes et externes à l'entreprise (expert-comptable juriste RH...)  
Partenaires externes (Fisc *DDTE* police...)  
Services internes (gestion des comptes contentieux...)

### > FORMATIONS

#### **Obligatoire pour l'accès au métier**

---

Formation nationale d'inspecteur du recouvrement

#### **Institutionnelles**

---

Perfectionnements branche recouvrement

## » ACTIVITÉS

---

Contrôler l'application de la législation du recouvrement en examinant, (en entreprise, chez un tiers, ou en *URSSAF*), la conformité des déclarations effectuées par les cotisants ou les contribuables

Apporter une offre de conseil personnalisé aux entreprises nouvelles et aux entreprises mettant en place un nouveau dispositif social ayant un impact sur les rémunérations  
Apporter aux employeurs et à des professionnels ciblés, l'information et le conseil nécessaires à la compréhension et à l'application de la législation  
Préparer, mettre en œuvre les actions de lutte contre le travail dissimulé sur le terrain, en relation avec les partenaires habilités

## » COMPÉTENCES

---

### » SAVOIRS

Maîtriser la législation du recouvrement et la législation spécifique à certains dispositifs (accord d'intéressement, de participation, ...)  
Connaître la jurisprudence concernant le recouvrement  
Connaître l'environnement économique social et juridique de l'entreprise  
Connaître les règles de droit applicables ( droit social, droit du travail...)  
Connaître les mécanismes de la comptabilité générale et analytique  
Connaître les orientations nationales, régionales et locales en matière de contrôle et le plan de contrôle de l'organisme  
Connaître les attributions et les domaines de compétence, des partenaires de l'URSSAF, de l'ensemble des services de l'URSSAF  
Connaître les règles déontologiques propres aux missions de contrôle et notamment celles liées à la lutte contre le travail dissimulé  
Maîtriser la législation et les techniques spécifiques à la lutte contre le travail dissimulé  
Connaître les procédures civiles et pénales, et les principes du droit pénal relatifs à la lutte contre le travail dissimulé  
Connaître ses attributions et les prérogatives et les pouvoirs d'intervention des partenaires habilités dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé

### » SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Appliquer la législation du recouvrement au regard de l'entreprise contrôlée  
Conseiller et à établir un diagnostic écrit de l'entreprise nouvellement créée ou mettant en place un dispositif nouveau  
Utiliser la jurisprudence applicable au cas rencontré  
Exploiter les documents comptables, juridiques et sociaux et analyser les données issues de son investigation  
Exploiter les systèmes d'information des entreprises (matérialisés et dématérialisés)  
Analyser la situation de l'entreprise à partir des indicateurs économiques et financiers la concernant  
Choisir, adapter et utiliser les différents outils méthodologiques et les techniques d'investigations de la branche ou de l'URSSAF  
Présenter une lettre d'observations, un procès verbal de contrôle ou constat de travail dissimulé structurés et juridiquement motivés  
Utiliser les outils informatiques appliqués au contrôle  
Appliquer les techniques de chiffrage et évaluer le montant du préjudice

Organiser en collaboration avec les autres corps de contrôle habilités (fisc, inspection du travail, services de police...) les actions de lutte contre le travail dissimulé

➤ **SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)**

Argumenter et motiver juridiquement ses décisions auprès de ses interlocuteurs au cours du contrôle et plus particulièrement au moment des conclusions

Expliciter les résultats du contrôle présentant de forts enjeux financiers et/ou des répercussions sociales auprès de l'entreprise en recherchant d'une meilleure acceptabilité

Gérer les conflits avec les cotisants et s'adapter à des situations imprévues

Expliquer la législation du recouvrement en termes appropriés à l'interlocuteur et s'assurer de sa bonne compréhension

Rendre compte de ses pratiques d'investigation et du suivi des dossiers dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, auprès de ses partenaires et de sa hiérarchie

Développer son réseau de partenaires et les solliciter au moment opportun

Travailler en toute confidentialité sur des actions qui peuvent s'avérer délicates dans le cadre du travail dissimulé

Animer une séance d'information collective

Identifier la nature des besoins de l'interlocuteur et lui apporter une réponse adaptée

Discerner les informations confidentielles et ne diffuser que celles qui sont diffusables